

حَدَّثَنَا أَبُو مَعْمَرٍ، قَالَ حَدَّثَنَا عَبْدُ الْوَارِثِ، قَالَ حَدَّثَنَا أَيُّوبُ،
 عَنْ حَفْصَةَ بِنْتِ سِيرِينَ، قَالَتْ كُنَّا نَمْنَعُ جَوَارِينَا أَنْ يَخْرُجْنَ يَوْمَ
 الْعِيدِ، فَجَاءَتِ امْرَأَةٌ فَزَلَّتْ قَصْرَ بَنِي خَلْفٍ فَأَتَيْتَهَا فَحَدَّثْتُ أَنَّ
 زَوْجَ أُخْتِهَا غَزَا مَعَ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ثِنْتَيْ عَشْرَةَ غَزْوَةً
 فَكَانَتْ أُخْتُهَا مَعَهُ فِي سِتِّ غَزَوَاتٍ. فَقَالَتْ فَكُنَّا نَقُومُ عَلَى
 الْمَرْضَى وَنُدَاوِي الْكُلْمَى، فَقَالَتْ يَا رَسُولَ اللَّهِ، عَلَى إِحْدَانَا
 بَأْسٌ إِذَا لَمْ يَكُنْ لَهَا جِلْبَابٌ أَنْ لَا تَخْرُجَ فَقَالَ " لِتُلْبِسَهَا
 صَاحِبَتُهَا مِنْ جِلْبَابِهَا فَلْيَشْهَدَنَّ الْخَيْرَ وَدَعْوَةُ الْمُؤْمِنِينَ ". قَالَتْ
 حَفْصَةُ فَلَمَّا قَدِمْتُ أُمُّ عَطِيَّةٍ أَتَيْتَهَا، فَسَأَلْتُهَا أَسْمِعْتِ فِي كَذَا
 وَكَذَا قَالَتْ نَعَمْ، بِأَبِي - وَقَلَّمَا ذَكَرْتَ النَّبِيَّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ
 إِلَّا قَالَتْ بِأَبِي - قَالَ " لِيَخْرُجَ الْعَوَاتِقُ ذَوَاتُ الْخُدُورِ - أَوْ قَالَ
 الْعَوَاتِقُ وَذَوَاتُ الْخُدُورِ شَكَّ أَيُّوبُ - وَالْحَيْضُ، وَيَعْتَزِلُ الْحَيْضُ



المُصَلَّى، وَلَيْشَهِدَنَّ الْخَيْرَ وَدَعْوَةَ الْمُؤْمِنِينَ". قَالَتْ فَقُلْتُ لَهَا
الْحَيْضُ قَالَتْ نَعَمْ، أَلَيْسَ الْحَائِضُ تَشْهَدُ عَرَفَاتٍ وَتَشْهَدُ كَذَا
وَتَشْهَدُ كَذَا



Rapporté par Aiyub : Hafsa bint Seereen a dit : « Le jour de l'`Id, nous empêchions nos filles d'aller à la prière de l'`Id. Une femme est venue séjourner au palais de Bani Khalaf et je suis allée la voir. Elle a dit : 'Le mari de ma sœur a participé à douze batailles saintes avec le Prophète (ﷺ) et ma sœur l'a accompagné lors de six d'entre elles. Ma sœur disait qu'elles soignaient les malades et s'occupaient des blessés. Un jour, elle a demandé : "Ô Messager d'Allah (ﷺ) ! Si une femme n'a pas de voile, est-ce un problème si elle ne sort pas le jour de l'`Id ?" Le Prophète (ﷺ) a répondu : "Sa compagne doit partager son voile avec elle, et les femmes doivent



participer aux bonnes actions et aux rassemblements religieux des croyants.” Hafsa a ajouté : « Quand Um-`Atiya est venue, je suis allée lui demander : ‘As-tu entendu quelque chose à propos de telle personne ?’ Um-`Atiya a répondu : ‘Oui, que mon père soit sacrifié pour le Prophète (ﷺ).’ (Et chaque fois qu’elle mentionnait le Prophète (ﷺ), elle disait toujours : ‘Que mon père soit sacrifié pour lui.’) Il a dit : “Les jeunes filles vierges qui restent souvent à l’abri (ou il a dit : ‘Les filles matures et les vierges qui restent souvent à l’abri’ — Aiyub n’est pas sûr du terme exact) et les femmes qui ont leurs règles doivent sortir le jour de l’`Id. Mais les femmes qui ont leurs règles doivent rester à l’écart du lieu de prière. Toutes les femmes doivent participer aux bonnes actions et aux rassemblements religieux des croyants.” Hafsa a dit : « J’ai alors demandé à Um-`Atiya : ‘Même celles qui ont leurs règles ?’ » Um-`Atiya a répondu : « Oui. Ne se présentent-elles pas à `Arafat et ailleurs ? »